



Il laisse les enfants seuls le matin

Par **daymonange**, le **11/08/2011** à **12:46**

bonjour,

je suis en instance de divorce depuis a peu pres 2ans

j ai mes enfants ave moi mon fils de 7 ans je l ai eu en juin 2010 depuis qu'il est diabétique comme mon ex mari sa l arranger et moi sa m aller j ai ensuite fait mon possible pour avoir ma fille avec moi aussi qui viver chez son pere parce qu il voulais garder ma grande et pas le petit vu sa maladie

maintenant j ai les deux avec moi et il as tout les quinze jours les enfants et la moitier des vacances scolaire

je les ai eu en juillet et mon ex en aout dont ils y sont actuellement

j ai des nouvelles de mes enfants par telephone ou internet ma grande ma dit que le matin elle etait toute seule avec son frere jusqu a que la grand mere paternel vienne les chercher vers 11h et elle ma dit aussi que c'etait elle qui fesait les piqures de son petit frere comme leur pere etait parti au travail presque toute la journée juqu au soir ou il viens les recceperer la grand mere ne les fait pas comme elle as peu de lui faire

je n admet pas qu il les laisse seul et que ma grande s'occupe de faire les piqure elle n a que 12 ans j ai peur qu elle fasse une betise

je voudrai savoir ce que je dois faire pour le denoncer de laisser mes enfants seul dois je en parler a mon avocate qui s occupe du divorce

merci et j espere avoir une reponse qui m aidera

Par **mimi493**, le **11/08/2011** à **13:34**

Voyez avec un avocat pour transformer les DVH du père en simple droit de visite